Image not found or type unknown

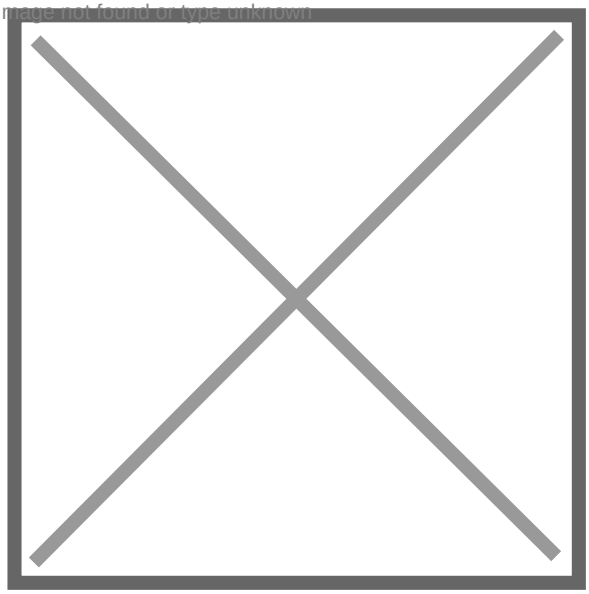

Achat appartement sur plateau

Par **dams69**, le **19/03/2008** à **23:09**

Bonjour,

J'aurais voulu savoir s'il existe des travaux ou des prestations obligatoires que le vendeur d'un bien dit "en plateau nu" (appartement hors d'eau, hors d'air, arrivées eau, gaz, électricité, téléphone, réservation évacuations) doit respecter. Par exemple, si un appartement est réalisé au dessus d'un porche d'entrée d'une copropriété, le vendeur doit il réaliser une isolation particulière par dessous la dalle de cet appartement pour le protéger des bruits et du froid.
En résumé, un marchand de biens vendeur d'appartement "en plateau" est il soumis à de quelconques règlementations ?

Je vous remercie pour votre aide.

Damien.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés